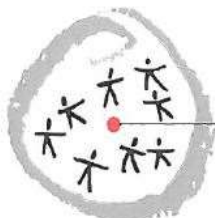


ETUDE SUR LA MOBILITE DES PRODUCTIONS DANS L'ESPACE ROMAND

Rapport de la phase 1



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
cip@ne.ch
www.cip.ch



Fondation pour le développement durable
des régions de montagne

1 Situation de départ et mandat

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a inscrit au chapitre de la politique culturelle de son programme d'activités 2016-2019 l'étude de la mobilité des artistes et des productions dans l'espace culturel romand afin d'établir une stratégie et un plan d'actions visant à la faciliter. Elle a chargé sa conférence spécialisée des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) de mener à bien ce projet.

La CDAC se propose de conduire cette mission en analysant les conditions de développement d'un véritable espace culturel romand qui

- faciliterait la co-production par-dessus les frontières communales, cantonales et nationales ;
- stimulerait la collaboration interinstitutionnelle par-dessus ces mêmes frontières ;
- favoriserait le rayonnement et la diffusion des productions à l'échelle de la région romande¹.

Pour réaliser ce but, la CDAC a confié un mandat d'étude, en février 2017, à la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM). Les objectifs visés sont les suivants :

- préciser la problématique et décrire la situation existante (phase 1) ;
- identifier les visions et attentes des acteurs concernés (phase 1) ;
- identifier, dans les dispositifs actuels de soutien à la production et à la diffusion, les facteurs qui facilitent la mobilité des artistes et des productions et ceux qui sont des freins (phase 2) ;
- établir un plan d'actions favorisant l'émergence d'un espace culturel romand (phase 3).

Lors d'une première séance avec les membres de la CDAC, le 5 mai 2017 à Delémont, il a été décidé de se concentrer surtout sur la mobilité des productions à l'échelle de l'espace romand. Comme le périmètre d'investigation portait initialement sur la mobilité des productions dans tous les domaines de l'art et de la culture², des précisions ont été demandées quant à l'importance à accorder aux différents secteurs d'activité. Le théâtre, la danse, la musique classique et contemporaine, ainsi que les musiques actuelles ont été choisis pour figurer prioritairement dans l'étude. Les arts du cirque, les lectures publiques (par des auteurs) et les arts visuels sont également pris en compte, mais l'analyse de la situation dans ces domaines est moins approfondie.

Pour la réalisation de la phase 1, la FDDM a présenté aux membres de la CDAC une cartographie des collectivités publiques, associations et fondations concernées par la mobilité des productions. Deux villes, Lausanne et Neuchâtel, ont été retenues pour participer à l'étude. Les membres de la CDAC ont accepté de proposer environ 50 noms d'acteurs culturels susceptibles d'être interrogés pour les besoins de l'enquête. Entre les mois de juin et de novembre, ils ont choisi 38 personnes, auxquelles il faut ajouter les

¹ Appel d'offres de la CDAC pour le mandat d'étude sur la mobilité des artistes et des productions dans l'espace romand, p. 2.

² *Ibidem*, p. 3.

membres de la Conférence des présidents des Organes de répartition (CPOR) des bénéficiaires de la Loterie Romande³.

Conformément au cahier des charges, les buts de la phase 1 de cette étude sont d'établir une problématique permettant d'identifier les difficultés et les défis auxquels la mobilité des productions doit faire face, de décrire la situation dans les différents domaines d'après les réponses obtenues lors de l'enquête et d'identifier les attentes et les besoins des artistes, des acteurs culturels et des responsables cantonaux et municipaux de la culture.

Des questions clés précisent également les objectifs de cette phase 1 :

- Quelle place a, pour les nombreux acteurs concernés, la mobilité des productions dans l'espace romand ?
- Quels sont les obstacles de toutes natures qui constituent des freins à la mobilité des productions ?
- Quels types d'aides sont utiles actuellement et quelles solutions pourraient permettre une amélioration de la situation ?

Ces trois objectifs ainsi que les questions-clés associées ont orienté l'ensemble de la phase 1 de l'étude : de la réflexion aux questions posées lors des entretiens, jusqu'à la structure du présent rapport.

2 Procédé et méthode

Concernant la rédaction des questions d'entretiens⁴, les exemples, cités à titre indicatif dans l'appel d'offres de la CDAC pour le mandat d'étude sur la mobilité des productions dans l'espace romand, ont été complétés suite à la lecture des ressources fournies par les membres de la CDAC. Elles ont ensuite été validées par M. Jacques Cordonier en juillet 2017.

Ressources à disposition

La méthode d'évaluation du Pour-cent culturel Migros et de Pro Helvetia, les Standards de la Société suisse d'évaluation (SEVAL), ainsi que les normes de qualité pour l'évaluation du développement de l'OCDE⁵, ont servi de documents de référence méthodologique. Les membres de la CDAC ont fourni les documents suivants :

- L'évaluation du dispositif « Label+ Théâtre romand » de février 2015 ;
- Le rapport de Carine Zuber pour l'élaboration de Label+ de 2009 ;
- Les conditions-cadre de la Loterie Romande de décembre 2015 ;
- Le rapport sur la coordination de la danse en Suisse (RESO) de novembre 2016 ;
- *Créer - la danse contemporaine vaudoise sous le regard des chorégraphes*, une enquête mandatée par l'Association vaudoise de danse contemporaine, publiée en février 2016 ;
- *Mobility Matters*⁶, une étude sur les soutiens à la mobilité des artistes et autres professionnels de la culture en Europe d'octobre 2008.

³ Liste des personnes choisies pour participer à l'enquête, annexe 1.

⁴ Questions pour les entretiens, annexe 2.

⁵ <https://www.oecd.org/dac/evaluation/dcdndep/44920384.pdf>

⁶ http://www.culturalpolicies.net/web/files/56/en/Mobility_Matters.pdf

Choix de la méthode

Afin de collecter les données nécessaires à l'étude, une méthode de recueil d'information a été privilégiée : des **entretiens par téléphone**.

D'entente avec le mandant, il a été convenu de réaliser des interviews des 38 personnes choisies et des membres de la Conférence des présidents des Organes de répartition (CPOR) des bénéficiaires de la Loterie Romande, lors de leur séance⁷ du 16 novembre 2017. La lettre d'accompagnement rédigée par la CDAC pour expliquer les objectifs du mandat a facilité les prises de contact. Sur les 38 personnes contactées, seules 2 n'ont pas répondu après de nouvelles sollicitations par email et téléphone.

Les entretiens téléphoniques ont permis de collecter des informations détaillées concernant les différents domaines. Pour la danse, la personne contactée chez RESO a souhaité répondre par écrit et a consulté deux de ses collègues qui ont également répondu aux questions. Comme le questionnaire avait été conçu pour aborder toutes les thématiques par oral avec les différents acteurs culturels (certaines questions spécifiques ne concernent que certains acteurs), il n'a pas été facile pour eux de le compléter. Ils ont trouvé « certaines questions très similaires ». Néanmoins, leurs réponses sont claires. Ces difficultés ne se sont pas présentées lors des entretiens téléphoniques, les explications données par oral facilitant la compréhension des questions, ainsi que leur choix. Pour ne pas restreindre le champ des réponses, des questions ouvertes et complémentaires ont souvent été nécessaires.

Les 37 entretiens qualitatifs ont été réalisés entre les mois d'août et de décembre 2017 par deux collaborateurs de la FDDM. La prise de rendez-vous s'est faite par email, puis l'entretien téléphonique était effectué sur une durée variant entre 30 et 90 minutes. Six personnes ont souhaité répondre aux questions lors de rencontres à Sion. Compte tenu qu'il importe de garantir la protection des enquêtés qui nous ont accordé leur confiance, nous tenterons de conserver le plus possible l'anonymat de ces derniers. L'absence de références aux quelques citations d'entretiens relève de ce souci.

Des réponses sont synthétisées par des tableaux et présentées sous forme de pourcentage. D'autres résultats mentionnés ne disposent pas de chiffres spécifiques, car ils proviennent d'un croisement entre plusieurs réponses.

⁷ Le directeur de la FDDM a participé à la séance avec les membres de la CPOR.

3 Résultats

A. PROBLEMATIQUE

La grande majorité des artistes et des acteurs culturels de l'espace romand reconnaissent l'importance de la mobilité des productions. Elle permet non seulement de progresser sur le plan artistique et d'obtenir la reconnaissance de ses pairs, mais elle « fait partie intégrante de l'activité professionnelle normale des artistes et des autres professionnels de la Culture »⁸. Selon cette définition utilisée en 2008 par l'étude sur les soutiens à la mobilité artistique en Europe, elle ne peut être réduite à de simples déplacements occasionnels au-delà des frontières cantonales ou nationales. Elle constitue en effet un aspect caractéristique des professions du champ culturel. Dès lors, l'objectif de la CIIP et de la CDAC d'établir une stratégie et un plan d'actions visant à la faciliter prend tout son sens. Il se heurte cependant à des obstacles et à des défis que cette première phase de l'étude tente d'identifier grâce aux informations recueillies durant les entretiens. Dans cette première partie, les problèmes sont évoqués de façon générale tandis que la deuxième partie regroupe des descriptions plus détaillées en analysant les enjeux propres aux différents domaines. La troisième partie propose une classification des attentes et besoins des acteurs.

Perceptions sur la mobilité des productions

Les réponses aux questions ouvertes qui suivent nous permettent d'esquisser un panorama de la situation actuelle. Pour la plupart des personnes interrogées, la mobilité ou diffusion des productions dans l'espace romand est insuffisante. Néanmoins, elles sont 44% à estimer qu'elle est suffisante, ce qui signifie que certaines productions tournent assez bien, mais que des améliorations doivent être réalisées. En effet, quelques compagnies ou artistes avec de l'expérience ont peu de difficultés à tourner en Romandie. Mais les compagnies émergentes, celles de danse contemporaine ou de cirque, les orchestres également, éprouvent plus de difficultés.

Mobilité des productions	Suffisante	Insuffisante
Total	44 %	56 %

Tableau 1 : Tendances des réponses à la question : Comment percevez-vous de manière générale (suffisante ou insuffisante) la mobilité ou diffusion des productions actuellement ?

Importance de la mobilité des productions à l'échelle romande, nationale et internationale

La grande majorité des acteurs du champ culturel accordent beaucoup d'importance à la question de la mobilité des productions à l'échelle romande, nationale et internationale. La mobilité est considérée comme fondamentale. Elle permet aux productions de mûrir et assure leur durabilité, ce qui est essentiel tant d'un point de vue artistique qu'économique. La plupart des acteurs conditionnent cependant la mobilité des productions à la qualité.

Importance de la mobilité	Très importante	Importante	Peu importante
Total	70 %	25 %	5%

Tableau 2 : Tendances des réponses aux questions : Quelle importance a pour vous la question de la mobilité des productions à l'échelle nationale et internationale ? Et dans un espace romand ?

⁸ Voir note 7, *Mobility Matters*, page 3.

En ce qui concerne l'échelle nationale, la méconnaissance des réseaux rend plus difficiles les tournées que dans l'espace romand. Beaucoup d'acteurs estiment qu'il existe un « Röstigraben » culturel entre la Suisse allemande et la Suisse romande et que des disparités culturelles subsistent même dans les domaines comme la danse et la musique. Les sensibilités artistiques sont différentes. Mais peu d'acteurs perçoivent d'obstacles « linguistiques » liés à la situation de certaines régions. Les espaces bilingues ou proches des limites linguistiques sont plutôt considérés comme des « tremplins » pour accéder à l'espace national. A noter que selon les chiffres de la CORODIS, la diffusion en Suisse allemande a augmenté : une progression de 2 % a été enregistrée. Ainsi, si la mobilité au niveau national n'est pas facile, elle est possible avec une réflexion claire sur les contenus.

Les dispositifs mis en place pour faciliter la mobilité internationale, tels que la « Sélection suisse en Avignon » ou les projets Interreg, sont vivement appréciés. La concurrence, principalement avec les artistes français, est reconnue par la plupart des acteurs. En France, les Suisses ne sont pas concurrentiels au niveau du financement, mais l'aide de la CORODIS permet par exemple d'atténuer les différences de salaires, car les Français ont d'importantes charges patronales. Les productions suisses doivent être originales, insolites et atypiques pour être programmées en France. Les compagnies françaises sont également très concurrentielles en Suisse : leurs spectacles clés en main (pour le jeune public) sont généralement très appréciés.

Renforcement d'un espace culturel romand

La majorité des acteurs pense que le renforcement d'un espace culturel romand est nécessaire. Les 20 % qui ne l'estiment pas indispensable croient que l'espace romand est trop petit et qu'il faudrait privilégier un rayonnement à l'échelle nationale et internationale.

Renforcement d'un espace culturel romand	Nécessaire	Pas nécessaire
<i>Total</i>	<i>80 %</i>	<i>20 %</i>

Tableau 3 : Tendance des réponses à la question : Le renforcement d'un espace culturel romand perçu comme tel est-il nécessaire ?

Comme la CDAC l'a clairement souligné, « la Suisse romande est un petit territoire où les productions culturelles et les artistes ont forcément envie de voyager/rayonner/s'exprimer sans tenir compte des limites des frontières cantonales ou de la localisation des aides à la production d'œuvres, de manifestations et de spectacles »⁹. Ce constat est partagé par tous les acteurs. Comme la recherche de fonds est souvent difficile, ils sont nombreux à souhaiter l'élargissement du territoire de soutien à celui de l'espace romand. Néanmoins, si le fédéralisme est souvent perçu comme un problème, il n'est pas fondamentalement remis en question. Certains trouvent d'ailleurs important de « garder plusieurs princes ». Ce qui importe surtout, c'est qu'il y ait plus de coordination et d'uniformisation des soutiens pour que les politiques culturelles gagnent en clarté. Pour faciliter la mobilité des productions, une gouvernance multi-niveaux (niveau local, régional, cantonal, suprarégional, national) est nécessaire. En effet, si l'on prend chaque ville, chaque canton indépendamment, cela ne peut pas fonctionner efficacement. L'échelon suprarégional est primordial.

⁹ Appel d'offres de la CDAC pour le mandat d'étude sur la mobilité des artistes et des productions dans l'espace romand, p. 1.

Une autre façon d'exprimer cette nécessité vient de l'un des acteurs interrogés. Elle nous a semblé suffisamment claire pour figurer dans cette problématique : « Le marché suisse romand est tellement petit que si on plante des barrières qui empêchent la diffusion, il n'y a aucune chance qu'il puisse rayonner en Suisse alémanique et dans des marchés étrangers. Il faut pouvoir fluidifier en s'appuyant sur les bons acteurs et en donnant à ces acteurs les bonnes impulsions pour favoriser la circulation des productions. Il faut une certaine solidarité entre les cantons. Si tout le monde se dit que c'est important, il faut pouvoir s'accorder et harmoniser les outils de soutien et les critères pour pouvoir encourager la circulation ».

Démarches cantonales

Les acteurs du champ culturel comprennent les démarches des cantons en ce qui concerne la mobilité des productions dans l'espace romand. Ils les jugent pertinentes et adaptées et considèrent comme un signe encourageant la réalisation de cette étude.

Démarches cantonales comprises et adaptées	Oui	Non
<i>Total</i>	95 %	5 %

Tableau 4 : Tendance des réponses aux questions : Comprenez-vous les démarches des collectivités publiques (cantons) en ce qui concerne la diffusion/mobilité dans l'espace romand ? Et les jugez-vous pertinentes et adaptées ?

Si ces démarches sont comprises, c'est grâce aux efforts de mutualisation entrepris jusqu'à présent (CORODIS, CINEFOROM, Label +, FCMA Musique +).

Défis principaux

Les obstacles à la mobilité, analysés dans la partie suivante pour chaque domaine, ne pourront être résolus que si des solutions à ces défis que nous qualifierons de « principaux » sont trouvées. Selon l'enquête réalisée auprès des acteurs du champ culturel, il importe que les cantons harmonisent leurs soutiens et leurs critères. Mais cela ne saurait suffire, il serait également important qu'un artiste ou une œuvre obtienne une aide adaptée aux moments clés que sont la création, la diffusion, la ou les reprises. Les villes et les cantons ne sont pas suffisamment coordonnés et les artistes ignorent souvent qui soutient quoi, quand, pourquoi. Le premier défi est donc de se mettre d'accord sur le niveau qui intervient à tel ou tel moment de la vie d'une œuvre et de clarifier cela au niveau romand. Pour favoriser la mobilité, les dispositifs qui seront les plus efficaces doivent être pensés au niveau romand et appliqués dès le niveau local.

Ensuite, il semble nécessaire que la capacité à diffuser devienne un critère déterminant pour l'octroi d'un soutien, que les créateurs soient incités à faire vivre longtemps leur projet, qu'ils réfléchissent la création en fonction de la tournée. Cependant, si les artistes ne trouvent qu'avec difficulté des lieux d'accueil, ils se décourageront.

La Suisse romande est un petit territoire dynamique, avec de nombreuses salles et infrastructures, et propose une grande densité d'offres artistiques. Si l'on souhaite que les productions romandes tournent, les partenaires privilégiés que sont les théâtres et les clubs doivent être inclus dans une politique de soutien qui facilite la mobilité.

Synthèse

1. Pour la plupart des personnes interrogées, la mobilité ou diffusion des productions dans l'espace romand est insuffisante.
2. Elle est considérée comme fondamentale. La plupart des acteurs conditionnent la mobilité des productions à la qualité.
3. La majorité des acteurs pense que le renforcement d'un espace culturel romand est nécessaire. C'est important qu'il y ait plus de coordination et d'uniformisation des soutiens pour que les politiques culturelles gagnent en clarté.
4. Les acteurs du champ culturel comprennent les démarches des cantons en ce qui concerne la mobilité des productions dans l'espace romand. Ils les jugent pertinentes et adaptées.
5. Les défis principaux sont : a) lancer une concertation des politiques culturelles pour soutenir la création, la diffusion, les reprises, dès le niveau local, b) inciter les artistes à réfléchir à la création en fonction de la tournée, c) travailler avec les théâtres et les clubs pour faciliter la mobilité des productions.

B. DESCRIPTION DE LA SITUATION DANS CHAQUE DOMAINE

Dans cette partie sont décrits les obstacles de toutes natures qui constituent des freins à la mobilité des productions dans les différents domaines de l'art et de la culture.

Théâtre

L'offre théâtrale est dense en Suisse romande. Les chiffres, fournis par la Fédération des arts de la scène (FRAS) qui regroupe 47 théâtres romands, sont éloquentes : 950'000 entrées annuelles et 5'300 représentations. Or, les théâtres sont les partenaires privilégiés pour encourager la diffusion. Ils se sont unis (théâtres d'accueil et de création) pour convaincre les politiques qu'il importe de prendre des risques pour soutenir la production romande. Les programmateurs sont conscients qu'on ne peut pas appliquer les mêmes critères économiques pour des spectacles français connus ou des têtes d'affiche que pour les créations romandes. Si, parmi ces dernières, certaines parviennent à un maximum de 30 représentations actuellement, la plupart sont jouées en général 10 fois.

Situation des lieux d'accueil

Dans l'idéal, il faudrait 5 à 6 lieux pour un spectacle. Mais ce n'est pas facile pour les compagnies de trouver autant de lieux d'accueil. Il faut convaincre les théâtres qui dépendent souvent des communes et sont soumis à des contraintes qui influencent la diffusion. Ainsi, certains subissent des pressions pour remplir les salles, d'autres, surtout dans les petites villes, doivent compter sur la billetterie pour payer le coût élevé de la location des infrastructures. En outre, il semble que, dans beaucoup d'endroits, les moyens

humains manquent (équipe technique et administrative)¹⁰. Les programmeurs reçoivent beaucoup d'offres de compagnies, entre 30 et 40 demandes par jour, et ils ont peu de temps à disposition pour les traiter (environ 1 heure).

Selon les entretiens, le plus grand obstacle est le manque de moyens des lieux d'accueil. Par exemple, s'il n'y a que les recettes, personne n'est payé de façon convenable, cela ne suffit pas. En ce qui concerne les équipements, il faudrait que les théâtres aient les moyens de payer les cachets. Il est important de mettre de l'ordre sur la question de la coproduction et que tous s'entendent sur un point important : la somme apportée ou les prestations fournies par le coproducteur doivent être supérieures au prix d'achat du spectacle. Le théâtre doit investir de l'argent et mettre des ressources. Il ne faut pas assimiler coproduction et achat¹¹. Or, dans la situation actuelle, très peu de théâtres ont des moyens pour la coproduction.

Certains acteurs du champ culturel constatent qu'il existe aussi un décalage entre la production romande contemporaine et les théâtres « grand public ». Les Romands préfèrent les spectacles français, les formes plus « classiques » et les grandes têtes d'affiches. Pour les programmeurs, il est plus difficile de remplir des salles en programmant des compagnies romandes.

Situation des compagnies

Le manque de moyens financiers est également important pour les compagnies et certains théâtres de création. Le prix de vente des spectacles a chuté depuis 20 ans, mais les frais engendrés par une tournée n'ont pas diminué. Le coût d'une tournée de deux mois s'élève à environ CHF 100'000.-. La subvention versée par la CORODIS n'est souvent pas suffisante. La logistique et les coûts pour les techniciens doivent être payés. Aussi, les compagnies ont l'obligation de provisionner pour les tournées et puisent dans leur budget de fonctionnement. C'est plus facile pour les compagnies au bénéfice de conventions pluriannuelles, car l'argent reçu leur donne une plus grande marge de manœuvre. Le coût des reprises est également élevé et les répétitions sont chères. Selon une personne interviewée, le coût d'une reprise correspond à celui d'une petite création.

En outre, les acteurs du champ culturel observent un manque de professionnalisation de la diffusion. Les compagnies conventionnées engagent souvent des chargés de diffusion, mais ce n'est pas le cas pour la plupart des autres compagnies. Les acteurs remarquent ainsi un problème dans le montage des productions. En effet, il faut s'assurer d'avoir des lieux dès les premières phases de la création. La tournée doit être pensée en amont.

Les espaces de répétition manquent également. Le théâtre a besoin d'espace. Actuellement, les dispositifs de soutien sont calibrés sur des répétitions de 6 semaines. Des espaces de création gratuits permettraient de « travailler au jour le jour » et de faire des répétitions fragmentées.

¹⁰ La FRAS entend mener une enquête à ce sujet.

¹¹ Une des missions de la CORODIS est de clarifier cela et d'inciter à la valorisation des différentes formes de partenariat.

Périphérie – Arc lémanique

Les acteurs venant des cantons périphériques remarquent que les programmeurs et les journalistes de l'arc lémanique se déplacent peu pour venir voir leurs spectacles. De plus, la crispation du marché culturel, avec une explosion de l'offre sur l'arc lémanique, rend le montage des tournées plus difficile dans les grandes villes de Lausanne et de Genève. Les séries de représentations sont toujours plus courtes. Par contre, dans les régions périphériques, les spectacles sont joués plus longtemps.

Loterie Romande

La Loterie Romande accorde une grande importance à la mobilité des productions. Elle n'entre cependant pas en matière pour les demandes relatives à des tournées ou à des reprises puisqu'elle soutient la CORODIS¹². Tous les acteurs du champ culturel reconnaissent l'importance des soutiens accordés par la Loterie Romande pour la création. Certains d'entre eux ont néanmoins trouvé que la décision de la Loterie de confier le traitement d'un projet de création à l'organe de répartition du canton où se joue la première représentation constituait un frein à la diffusion. Lorsque la première a lieu à l'étranger, cela peut effectivement compliquer la demande de soutien. En outre, ils estiment que les critères locaux d'attribution de subvention constituent en règle générale des barrières administratives.

Les membres de la CPOR remarquent que les nouvelles conditions-cadre ont permis d'améliorer la situation. De nombreuses personnes les ont remerciés et trouvent que ce critère de la première représentation fait sens. Les membres de la CPOR pensent que le nombre croissant de productions pose problème. Ils se demandent comment réguler l'offre. Le manque d'espaces de travail les préoccupe également.

Danse

Les productions de danse ont en général du mal à tourner tant au niveau romand que national. L'obstacle principal à la diffusion est le même que pour le théâtre. En dehors des grands centres urbains, les lieux d'accueil ne disposent souvent pas de suffisamment de moyens pour inviter des compagnies provenant d'autres régions ou pour les coproduire. En même temps, les villes et les cantons veulent soutenir leurs artistes locaux, ce qui représente une surproduction par rapport aux possibilités de programmation des institutions dans les centres.

Au cours des dernières années, concernant la danse, la mobilité entre les différentes régions linguistiques de la Suisse s'est fortement améliorée. On constate que les institutions de Suisse allemande sont plus facilement prêtes à programmer des compagnies de Suisse romande que dans le sens inverse. Par conséquent, la création d'un espace culturel romand risque de provoquer une marginalisation plus prononcée de la culture romande. En comparaison avec la Suisse allemande, il existe en Suisse romande des réseaux et dispositifs de très bonne qualité, comme la CORODIS ou la Loterie Romande qui soutiennent la mobilité

¹² Il est à signaler que le soutien de la Loterie Romande à la CORODIS a augmenté de 2500 %.

des artistes romands, ainsi que des projets suprarégionaux. Il serait alors d'autant plus souhaitable d'améliorer la mobilité au niveau de toute la Suisse.

Avec la CORODIS et les conventions tripartites entre les villes, les cantons et Pro Helvetia, les compagnies confirmées disposent d'outils durables, qui influencent la diffusion et la mobilité de manière positive. De même, il existe de nombreuses plateformes pour le domaine de la relève au niveau suprarégional (les Quarts Heures, Premio, Tanzfaktor, etc.). Il manque cependant des dispositifs pour des compagnies qui se situent entre la relève et le « top », c'est-à-dire le « champ du milieu ».

Les bureaux professionnels de production et de diffusion, comme Tutu Production, sont des points de croisement importants qui soutiennent les compagnies dans le développement et la construction d'une stratégie à long terme. Il manque un soutien commun de ce genre de structures par les cantons et les villes.

Périphérie

Les producteurs des régions périphériques voyagent souvent moins et sont donc moins bien intégrés aux réseaux de diffusion. La barrière linguistique est certainement un frein supplémentaire. « Evidanse » (Jura) et « Hiver de danse » (Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds) sont toutefois des exemples positifs d'organisations qui conseillent les institutions partenaires et leur proposent des réseaux.

En outre, les infrastructures des régions périphériques ne sont souvent pas adaptées (taille du plateau...).

Musiques actuelles

D'une manière générale, les acteurs des Musiques actuelles trouvent que celles-ci, qui représentent 90% du taux d'écoute, ne sont pas assez reconnues par les politiques publiques. Une reconnaissance des acteurs (clubs, artistes) et des institutions (FCMA, Petzi) comme réels partenaires culturels est un préalable indispensable à toute évolution. Ce sont ces derniers qui, par leur connaissance du terrain, peuvent orienter les politiques et soutiens culturels. Tous les participants soulignent également la taille critique du marché romand et la nécessité de s'unir pour coordonner les politiques culturelles et mutualiser les compétences. En effet, les différentes politiques culturelles constituent un frein pour la collaboration et la mobilité intercantonale des artistes.

Le développement de compétences professionnelles dans le domaine de la production/diffusion semble faire gravement défaut. Les coûts pour les déplacements sont importants et ne sont souvent pas pris en compte lors de l'attribution des subventions.

Lieux

Pour certains acteurs, il manque clairement de lieux de diffusion et, plus il y en aura, mieux ce sera pour les musiques (surtout pour les artistes émergents). En outre, les lieux manquent souvent de moyens. De fortes disparités cantonales sont observées. Les lieux de

production/répétition à coût modéré, avec une certaine souplesse d'organisation, ne sont pas assez nombreux.

Périphérie

La situation périphérique de certaines régions peut être un avantage pour la production, car les coûts sont moins élevés et parfois les lieux plus faciles à trouver. D'autre part, il existe des soutiens pour certaines régions périphériques (comme le Forum culture pour le Jura, le Jura bernois et Bienne). En revanche, la situation périphérique est clairement un désavantage concernant la diffusion des productions, phénomène aggravé par le manque de mobilité des publics en Suisse.

Musique classique et contemporaine

Orchestres

Les activités orchestrales, qui impliquent un nombre important de personnes (25, 40 ou plus), sont des projets relativement lourds qui ne peuvent survivre que dans les villes-centres. Les orchestres intermittents souhaiteraient se rendre plus souvent dans des lieux d'accueil des communes plus petites ou dans d'autres régions de Suisse romande, mais ils se heurtent aux craintes des programmateurs et à un protectionnisme des ensembles régionaux. L'occupation du territoire par les différents orchestres romands semble donc être l'obstacle principal à la mobilité des productions. Il y a clairement un problème de concurrence.

Cependant, il existe quelques collaborations entre des ensembles de différents cantons. Elles permettent non seulement à un orchestre de taille moyenne d'aborder le répertoire symphonique en doublant son effectif, mais également de faire connaître l'orchestre à l'extérieur. Ces coproductions ne sont souvent pas soutenues parce qu'elles concernent des ensembles conventionnés. Il manque donc des encouragements à la coproduction au niveau romand, tel que ce fut le cas, par exemple, lors du bicentenaire du canton de Genève. Un outil pour soutenir la diffusion au niveau romand ou des soutiens pour les déplacements seraient également d'une grande aide.

Art lyrique

Dans ce domaine, seul le responsable d'une compagnie a été interviewé. Il estime que, pour l'art lyrique, la dimension « romande » ne fait pas vraiment sens et qu'il importe plutôt de renforcer la mobilité des productions à l'échelle nationale et internationale. Il a été encouragé par son canton pour la diffusion. Il est pour une sorte de « prime » à la diffusion.

Cirque

Dans ce domaine également, nous ne disposons que de l'interview d'une personne. Elle rappelle qu'en Suisse, le cirque contemporain est en quête de reconnaissance : ce domaine souhaiterait être reconnu par les politiques culturelles de tous les cantons romands. En effet,

les artistes du cirque n'ont souvent pas accès aux subventions. La situation des compagnies émergentes est précaire.

Au niveau des équipements, plusieurs salles ne sont pas adaptées, en particulier les petites. Ces aménagements demandent des moyens financiers qui manquent dans de nombreux lieux d'accueil.

De plus, le cirque contemporain manque cruellement d'espaces d'entraînement et de temps pour les créations. « En Suisse, la durée moyenne de résidence d'un artiste de cirque est de huit semaines, dans le meilleur des cas. En France, elle est de vingt-trois semaines. Ailleurs dans le monde, on oscille souvent entre les deux ». Cela rend la préparation des tournées plus difficile.

Arts visuels

Dans ce domaine, deux personnes ont été interviewées. Elles relèvent qu'actuellement les artistes et leurs œuvres circulent bien en Suisse et à l'étranger. Comme il y a un lien entre l'œuvre et la scénographie d'une exposition, rares sont les collaborations entre les institutions. Elles n'existent que si un artiste accepte de travailler dans deux lieux en même temps, ce qui demande énormément de travail.

Le renforcement d'un espace culturel romand fait sens s'il permet d'encourager la circulation des œuvres au niveau national. Un projet annuel d'exposition thématique serait une idée. Sinon, les centres d'art manquent souvent de moyens pour recevoir des artistes d'autres cantons.

Littérature

Dans ce domaine, seule une personne a été interviewée. Les lectures publiques sont issues d'une tradition forte en Allemagne, mais ce n'est pas le cas en France ou en Suisse romande. Il importe donc d'être créatif en termes de médiation et de développer l'aspect convivial pour favoriser le rayonnement du livre. L'offre est pléthorique. Il faut donc trouver une manière d'exister sur une scène saturée. Mais les éditeurs n'ont pas suffisamment de moyens pour créer des événements et des initiatives dans la mobilité. L'espace est fragmenté. Il manque un label pour la littérature romande, des prix au niveau romand, une plateforme de discussion, d'échange et de collaboration, ainsi que des aides aux acteurs de la chaîne du livre spécialisés dans la diffusion et la promotion.

Synthèse

1. En plus des défis décrits précédemment, tous domaines confondus, l'obstacle principal semble être le manque de moyens des lieux pour programmer des productions romandes
2. Le manque de professionnalisation des métiers de la diffusion est également préoccupant.
3. Les espaces de répétition, qui permettent de préparer les tournées, manquent.

C. IDENTIFICATION DES ATTENTES ET DES BESOINS

Nous avons identifié les attentes et besoins des acteurs du champ culturel pour faciliter la mobilité des productions. Nous les avons classés par ordre d'importance en fonction du nombre de fois où ils apparaissent dans les entretiens.

- Développer des mesures incitatives (financières) pour soutenir la production romande dans les lieux d'accueil et les clubs, si possible en collaboration avec les villes et sans imposer de quotas ;
- Coordonner les politiques culturelles des cantons romands et harmoniser les critères (pour obtenir des subventions), les formulaires, les dates de dépôt des demandes, les décisions ;
- Favoriser la professionnalisation de la diffusion en proposant des cours « Créer pour diffuser », en apprenant aux artistes à penser à la diffusion « virtuelle » (bonne captation sur le net) ;
- Inclure, dans les dispositifs, l'objectif de la diffusion dès le début d'un projet ;
- Renforcer les structures qui existent déjà comme la CORODIS, la FCMA ;
- Accorder plus de moyens à la diffusion, notamment pour les musiques actuelles ;
- Développer plus d'espaces de création pour la musique et de répétition pour les arts de la scène ;
- Impliquer les villes et se coordonner avec elles pour faciliter la mobilité des productions ;
- Faciliter les échanges entre les cantons en créant des partenariats pour quelques saisons (par exemple en développant des initiatives décentralisatrices pour la création entre les régions périphériques et l'arc lémanique) ;
- Aider les théâtres plus petits à prendre des risques ;
- Organiser des événements qui mettent en commun des programmes artistiques (exemple : Programme commun) ;
- Avoir plus de flexibilité lors de l'octroi des soutiens à la diffusion ;
- Mutualiser les moyens pour les arts de la scène ;
- Octroyer plus de conventions pluriannuelles ;
- Soutenir les structures de diffusion et de promotion ;
- Octroyer plus de soutiens pour les reprises ;
- Créer un label romand ;
- Payer convenablement les représentations scolaires (exemples : Genève et Yverdon) ;
- Créer un observatoire romand des pratiques pour avoir des outils d'analyse communs.

Synthèse

1. L'attente principale est clairement d'aider les lieux qui programment des artistes, des compagnies et des groupes d'autres cantons en développant des mesures incitatives (financières) et en collaborant si possible avec les villes.
2. Le deuxième besoin est la coordination des politiques culturelles des cantons romands et l'harmonisation des dispositifs de soutien (critères, formulaires, dates).

Sion, le 10 janvier 2018.

Impressum

Personnes ayant participé à cette évaluation :

- Eric Nanchen, directeur (supervision, interview de la CPOR, relecture)
- Muriel Borgeat-Theler, cheffe de projet (30 interviews, rédaction)
- Frédéric Sanchez, chargé de projet (7 interviews)

Contact : Eric Nanchen, Directeur

Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)

Pré d'Amédée 17

1950 Sion

027/607.10.80

eric.nanchen@fddm.vs.ch

4 Annexes

Annexe 1 : Liste des personnes choisies pour participer à l'enquête

Annexe 2 : Questions pour les entretiens